

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Hallet Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	WESP 1007 Introduction aux théories des organisations
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • La structure et l'organisation d'une institution de soins dont l'hôpital • La législation hospitalière et d'autres institutions de soins dont les MRS • Le management d'une institution de soins • Les réseaux de soins formels et informels • Les concepts de l'architecture hospitalière
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender et analyser le cadre normatif et législatif dans lequel s'intègrent l'organisation et la structuration des hôpitaux (ou des MRS - soins à domicile, centres de jour, soins palliatifs, services Sp.) • Comprendre les finalités de l'organisation et être capable d'en faire une lecture critique et dynamique • Intégrer et traiter l'ensemble des informations : juridiques, législatives, sanitaires, économiques, sociales, dans la gestion des activités présentes et dans la préparation des activités futures. • Identifier les objectifs et les leviers de la performance organisationnelle dans un environnement contraignant, complexe et en perpétuelle évolution • Décrire et analyser les enjeux, défis et contraintes des différents services d'une institution : les services médicaux et soignants, les services financier, des ressources humaines, logistiques et administratifs. • Expliquer les interactions existantes entre les différents partenaires (clients, fournisseurs...) et proposer des améliorations si nécessaire. • Analyser l'organisation et ses sous-ensembles dans leur environnement direct et plus éloigné et en développer une vision systémique • Dans une perspective temporelle et concurrentielle, structurer (et mener) les activités de l'organisation de soins, pour atteindre grâce à des stratégies identifiées des objectifs définis et cela dans le respect des politiques sanitaires • Elaborer des projets de changement au sein de l'organisation de soins, ainsi qu'inscrire les activités dans un processus d'amélioration continue de la qualité. • Proposer des orientations pertinentes pour la survie de l'organisation ainsi que des modifications de la structure de ces • Mobiliser des mesures multi dimensionnelles de la performance et de contrôle des activités (gouvernance), et en comprendre les interactions <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Travail individuel d'intégration des concepts et apports donnés au cours d'une situation concrète + examen oral selon les directives données par l'enseignant</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours théorique • Exemples concrets • Analyse de situations
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • La structure organisationnelle et fonctionnelle d'une institution de soins : organigramme, liaisons hiérarchiques et fonctionnelles • L'organisation et la gestion des institutions de soins, y compris dans ses aspects juridiques et légaux : La loi sur les hôpitaux, les divers conseils, organes, comités et conseils ; • Le système hospitalier belge et comparaison internationale : réseaux publics et privés ; La programmation, l'agrément, la subsidiation des équipements ; Le statut du médecin hospitalier et des autres professionnels ;

	<ul style="list-style-type: none">• Les réseaux de soins formels et informels• Les principaux concepts de l'architecture hospitalière et ses répercussions sur l'organisation et le bon fonctionnement de l'hôpital.• Outils de management des organisations
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en pharmacie hospitalière	HOPI2MC	3		
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	3		